

L'ADEPA au Cap Vert pour l'organisation de l'atelier de cadrage et de portage des plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation artisanale du poisson, le suivi des actions collectives et la capitalisation

L'ADEPA a effectué une mission au Cap Vert du 16 au 22 février 2018 pour l'organisation de l'atelier de cadrage et de portage des plaidoyers en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation artisanale du poisson, pour le suivi des actions collectives et la préparation de la capitalisation des activités du projet. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la planification complémentaire du deuxième semestre de l'année 2 du projet « *Renforcement de la bonne gouvernance de la pêche et au sein des organisations professionnelles de pêche artisanale dans les 7 pays membres de la Commission Sous Régionale des Pêches – Afrique de l'Ouest* », cofinancé par le CCFD-TS, l'AFD, la FPH et l'ADEPA.

L'atelier de cadrage et de portage des plaidoyers a été organisé les 19, 20 et 21 février 2018 à Praia. Elle a réuni 18 personnes dont les nouveaux leaders, les suppléants des nouveaux leaders, les anciens leaders, la correspondante nationale, l'OPF, l'administration des pêches et d'autres OPPA invitées.

L'atelier a été une occasion pour les participants de revisiter le contexte de la pêche à travers une présentation de la situation de la pêche artisanale au Cap Vert. Celle-ci a permis de mettre en exergue le potentiel de pêche de l'archipel dont l'intensité varie d'une île à une autre. Les nombreux défis auxquels font face le secteur ont été également soulignés. Ce qui a permis aux participants issus des différents métiers de faire un diagnostic profond de la pêche artisanale et d'en ressortir les problèmes prioritaires. Il s'agit principalement de l'accroissement des captures illégales de juvéniles, du manque de mécanismes de financement adéquat pour les vendeuses de poisson et du manque de reconnaissance de la transformation artisanale du poisson. Face à ces situations, les demandes suivantes ont été formulées et adressées aux autorités en charge de la pêche. Il s'agit pour :

- **La pêche artisanale** : les professionnels du métier demandent un renforcement du code de la pêche notamment la réglementation concernant la capture des juvéniles et l'instauration de la surveillance participative ;
- **Les vendeuses de poisson** : elles demandent l'instauration de mécanismes de financement à travers des lignes de crédits adaptés à leur métier et accessibles à toutes les femmes vendeuses de poisson ;
- **Les transformatrices de poisson** : elles demandent une meilleure reconnaissance de la transformation artisanale comme une activité économique intégrante de la pêche à travers une réglementation spécifique et l'appui au développement du secteur à travers la diversification de l'offre de produits qui est très réduite au Cap Vert.

Ces thèmes sont structurés sous forme de message de plaidoyer de manière participative. Les messages lus devant les participants ont été transmis au Directeur Régional de l'INDP (Institut National de Développement de la Pêche), **Dr Victor Henrique TAVAREZ**, qui a présidé la cérémonie de clôture de l'atelier. Il a bien promis de transmettre les différents messages aux autorités concernées.

En marge de l'atelier, une visite a été effectuée à Praia Baixo pour le suivi de l'action collective mareyage. Des interviews ont été également effectués auprès des partenaires et parties prenantes en vue de la capitalisation des activités du projet.

Quelques photos illustratives de l'atelier de cadrage et de portage des plaidoyers au Cap Vert, du suivi de l'action collective mareyage et des entretiens liés à la capitalisation



Photo 1. L'ADEPA s'exprime sur l'atelier devant les médias. *Cliché ADEPA, février 2018.*



Photo 2. Les leaders s'expriment sur l'importance de l'atelier. *Cliché ADEPA, février 2018.*



Photo 3. Groupe de travail des vendeuses et transformatrices de poisson. *Cliché ADEPA, février 2018.*



Photo 4. Groupe de travail sur la pêche artisanale. *Cliché ADEPA, février 2018.*



Photo 5. Restitution des travaux de groupe. *Cliché ADEPA, février 2018.*



Photo 6. Simulation des leaders après la formulation des messages de plaidoyer. *Cliché ADEPA, février 2018.*



Photo 7. Cérémonie de clôture présidée par le Directeur de l'INDP. Cliché ADEPA, février 2018.



Photo 8. Lecture du message de plaidoyer sur la pêche. Cliché ADEPA, février 2018.



Photo 9. Remise du message de plaidoyer au Directeur régional de l'INDP. Cliché ADEPA, février 2018.



Photo 10. Les messages de plaidoyer largement diffusés. Cliché ADEPA, février 2018.



Photo 11. Entretien avec les leaders dans le cadre de la capitalisation. Cliché ADEPA, février 2018.



Photo 12. Visite à Praia Baixo, action collective mareyage. Les bénéficiaires, ADAD et ADEPA devant le container destiné à la boutique de vente de matériels de pêche. Cliché ADEPA, février 2018.